

Notre assistance dans le cadre d'une **entreprise en difficulté**



Si votre entreprise se trouve en difficulté, **votre rôle en tant qu'élu du CSE est essentiel.**

ALTERYYYS Expertise vous accompagne pour toutes les étapes des procédures, en lien avec l'Administrateur et le Mandataire judiciaire.

Qu'est-ce qu'une entreprise en difficulté ?

Plusieurs situations sont possibles :

Votre entreprise se trouve en **cessation de paiement** c'est-à-dire qu'elle n'a plus la trésorerie nécessaire pour payer ses fournisseurs et ses salariés. Elle doit alors déposer le bilan et se placer sous la protection du tribunal de commerce.

Plusieurs procédures sont possibles :

- Une procédure de sauvegarde ;
- Une procédure de redressement judiciaire ;
- Une procédure de liquidation judiciaire.

Pourquoi recourir à ALTERYYYS Expertise?

Nous intervenons à vos côtés afin de vous permettre de



Comprendre les difficultés
que rencontre votre
entreprise



Analyser
le **plan de redressement**



Analyser
les **projets d'offres**
de cession

Quand et comment recourir à ALTERYYYS Expertise?

Contactez-nous **dès que vous êtes informés de l'ouverture de la procédure collective.**

Métropole
ALTERYYYS Expertise

48 rue Beaubourg
75003 Paris

01 45 31 67 75
contact@alteryyys.fr



www.alteryyys.fr

Antilles Guyane
CGE by ALTERYYYS
Rue Massabielle
Immeuble Olympe
97110 Pointe-à-pitre

05 90 24 61 53
contact@cabinet-cge.com

Financement employeur ≥ 80 %